

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 1 / 21

Amylase (CNP3)

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Amylase (CNP3)

Code de produit : A7564

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : For the quantitative kinetic determination of α -amylase activity in human serum.

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou sans objet

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou sans objet

1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

Fabricant :

United States

HORIBA Instruments Incorporated

5449 Research Drive

Canton, MI 48188

734-487-8300

horiba.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

États-Unis

HORIBA Instruments Incorporated

1-800-445-9853 (24 hours per day)

France

Organisme de conseil/centre antipoison national

+33 1 45 42 59 59 (24 hours per day)

Portugal

Órgão consultor nacional/Centro Antivenenos

+351 800 250 250 (24 hours per day)

Espagne

Centro de información toxicológica/organismo asesor nacional

+34 91 562 04 20 (24 hours per day)

République tchèque

Národní poradní orgán/toxikologické středisko

+420 224 919 293 (24 hours per day)

Grèce

Εθνικό συμβουλευτικό όργανο/Κέντρο Δηλητηριάσεων

+30 210 779 3777 (24 hours per day)

Italie

Organismo ufficiale di consultazione nazionale/Centro antiveleni

+39 06 305 4343 (24 hours per day)

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 2 / 21

Amylase (CNP3)

Roumanie

Organism consultativ național/Centru pentru otrăviri
+40 21 3183606 (24 hours per day)

Pologne

Krajowa instytucja doradcza/Ośrodek zatruc
+48 22 619 66 54 (24 hours per day)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Danger aquatique chronique, catégorie 4

Éléments d'étiquetage identifiant les risques :

Thiocyanate de potassium

Azide de sodium

Informations supplémentaires : Aucun

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucun

Mentions de danger :

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Mention de précautions :

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

P501 Dispose of contents in accordance with local regulations.

2.3 Autres dangers :Aucun connu

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substance: Sans objet.

3.2 Mélange:

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : 71119-23-8 Numéro CE : 275-203-2	-	Sodium 4-morpholine-1-yléthylsulfonate	Non classifié;	2.26
Numéro CAS : 7647-14-5 Numéro CE : 231-598-3	-	Chlorure de sodium	Non classifié;	2.05

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 3 / 21

Amylase (CNP3)

Numéro CAS : 333-20-0 Numéro CE : 206-370-1	-	Thiocyanate de potassium	Acute Tox. 4 (Oral); H302 Acute Tox. 4 (Dermal); H312 Acute Tox. 4 (Inh); H332 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412 Estimation toxicité aiguë : Dermique ETA: 1100 mg/kg Inhalation ATE: 1.5 mg/L EUH032	8.75
Numéro CAS : 26628-22-8 Numéro CE : 247-852-1	-	Azide de sodium	Acute Tox. 2 (Oral); H300 Aquatic Acute 1; H400 Acute Tox. 1 (Dermal); H310 Acute Tox. 2 (Inh); H330 Aquatic Chronic 1; H410 STOT RE 2; H373 M-Facteur : 1 EUH032	0.1
Numéro CAS : 5743-26-0 Numéro CE : Sans objet	-	Acide acétique, sel de calcium, monohydraté	Non classifié;	0.11
Numéro CAS : 118291-90-0 Numéro CE : Sans objet	-	2-Chloro-4-nitrophényl a-D-maltotrioside	Non classifié;	0.12

Informations supplémentaires : Aucun

Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) : Voir la Section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Si des symptômes respiratoires se développent ou persistent, cherchez un avis médical / attention.

En cas de contact cutané :

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 4 / 21

Amylase (CNP3)

Lavez la zone affectée avec beaucoup de savon et d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si une irritation cutanée se développe ou persiste, cherchez un avis médical / attention.

En cas de contact oculaire :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si une irritation des yeux se développe ou persiste: demander conseil / attention à un médecin.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Autoprotection des secouristes :

Non déterminé ou non disponible

4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus : Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

5.1 Agents d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés :

N'utilisez pas de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

5.3 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA).

Précautions spéciales :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 5 / 21

Amylase (CNP3)

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher dans la matière déversée. Se laver soigneusement après manipulation.

6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols/ poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (Voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
Normal precautions for handling chemicals must be observed.

7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un emplacement éloigné des produits incompatibles (Voir section 10).

Store between +2°C and +8°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir Section 1 (Utilisation recommandée).

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Lithuania	Chlorure de sodium	7647-14-5	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Latvia	Chlorure de sodium	7647-14-5	MPT 8 heures : 5 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 6 / 21

Amylase (CNP3)

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Austria	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³ (4 x 15 min)
Belgium	Azide de sodium	26628-22-8	Limite maximum : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Bulgaria	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT : 0,1 mg/m ³
Croatia	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Czech Republic	Azide de sodium	26628-22-8	Limite maximum : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Estonia	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
European Union	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³ ([SCLEP])
France	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Germany (MAK)	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,2 mg/m ³ (fraction inhalable)
	Azide de sodium	26628-22-8	15-Minute STEL: 0.4 mg/m ³ (inhalable fraction)
Greece	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³ (0,1 ppm)
	Azide de sodium	26628-22-8	8-Hour TWA: 0.3 mg/m ³ (0.1 ppm)
Hungary	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Italy	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Luxembourg	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 7 / 21

Amylase (CNP3)

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT : 0,1 mg/m ³
Poland	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Portugal	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Romania	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Slovakia	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Slovenia	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
Spain	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
Sweden	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	Limite maximum : 0,3 mg/m ³
The Netherlands	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
United Kingdom	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
Cyprus	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
Malta	Azide de sodium	26628-22-8	MPT : 0,1 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
Denmark	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT : 0,3 mg/m ³
Finland	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 8 / 21

Amylase (CNP3)

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³
Germany (TRGS 900)	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,2 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	15-Minute STEL: 0.4 mg/m ³
Ireland	Azide de sodium	26628-22-8	MPT 8 heures : 0,1 mg/m ³
	Azide de sodium	26628-22-8	LECT 15 minutes : 0,3 mg/m ³

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

Nom de l'ingrédient : Chlorure de sodium

N° CAS : 7647-14-5

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	2068,62 mg/m ³
	Aiguë - Dermique	295,52 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	2068,62 mg/m ³
	Chronique - Dermique	295,52 mg/kg poids corporel/jour
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Dermique	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Dermique	Non déterminé ou sans objet
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	126,65 mg/kg poids corporel/jour
	Aiguë - Inhalation	443,28 mg/m ³
	Aiguë - Dermique	126,65 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Oral	126,65 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Inhalation	443,28 mg/m ³
	Chronique - Dermique	126,65 mg/kg poids corporel/jour
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Dermique	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Dermique	Non déterminé ou sans objet

Nom de l'ingrédient : Thiocyanate de potassium

N° CAS : 333-20-0

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 9 / 21

Amylase (CNP3)

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	3.6 mg/m ³
	Chronique - Dermique	5.1 mg/kg bw/day
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	0.3 mg/kg bw/day
	Chronique - Inhalation	0,9 mg/m ³
	Chronique - Dermique	2.6 mg/kg bw/day
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

Nom de l'ingrédient : Azide de sodium

N° CAS : 26628-22-8

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	0.493 mg/m ³
	Chronique - Dermique	0.14 mg/kg bw/day
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 10 / 21

Amylase (CNP3)

Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Inhalation	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	0.05 mg/kg bw/day
	Chronique - Inhalation	0.087 mg/m ³
	Chronique - Dermique	0.05 mg/kg bw/day
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

Concentration prévisible sans effet (PNEC) :

Nom de l'ingrédient : Chlorure de sodium

N° CAS : 7647-14-5

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	5 mg/L
Sédiments d'eau douce	Aucune exposition n'est prévue.
Eau de mer	Aucune exposition n'est prévue.
Sédiments marins	Aucune exposition n'est prévue.
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	500 mg/L
sol (agricole)	4,86 mg/kg de sol ps
Air	Non déterminé ou non disponible
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

Nom de l'ingrédient : Thiocyanate de potassium

N° CAS : 333-20-0

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	0.095 mg/L
Sédiments d'eau douce	0.543 mg/kg sediment dw
Eau de mer	0.009 mg/L
Sédiments marins	0.054 mg/kg sediment dw
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	Non déterminé ou non disponible
sol (agricole)	6.336 mg/kg soil dw
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	1.667 mg/kg food

Nom de l'ingrédient : Azide de sodium

N° CAS : 26628-22-8

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	0,35 µg/L

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 11 / 21

Amylase (CNP3)

Sédiments d'eau douce	0,0167 mg/kg de sédiments secs
Eau de mer	0,015 µg/L
Sédiments marins	0,00072 mg/kg de sédiments secs
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	30 µg/L
sol (agricole)	Aucun danger identifié
Air	Aucun danger identifié
Chaîne alimentaire	Aucune exposition n'est prévue.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou sans objet

8.2 Contrôle d'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Lunettes de protection ou de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

Protection de la peau et du corps :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
---	-----------------------------

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 12 / 21

Amylase (CNP3)

Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet

Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Reagent is provided as liquid.
Couleur	Reagent is clear to colorless to slight green in bulk product.
Odeur / Seuil d'odeur	Inodore
pH	Reagent = 6.15
Point de fusion/point de congélation	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition initial	Non disponible
Point d'éclair (vase clos)	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur relative	Non disponible
Densité	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Solubilités	Non disponible
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité cinématique	Non disponible
Caractéristiques particulière	Non disponible

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Aérosols	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz sous pression	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Matières solides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges auto-réactifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 13 / 21

Amylase (CNP3)

Solides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges autochauffants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Peroxydes organiques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Corrosif pour les métaux	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Explosifs désensibilisés	Aucune donnée disponible/ Sans objet

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

10.5 Matières incompatibles :

Caution, contains Sodium Azides, in contact with heavy metals, may form explosive metal azides.
Contact with strong acids can liberate cyanide gas.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Sodium 4-morpholine-1-yléthylsulfonate	Orale	DL50 Rat : >2000 mg/kg
Chlorure de sodium	Orale	LD50 Rat: >3980 mg/kg
	Inhalation	LC50 Rat: >10.5 mg/L (4 hr [aerosol])
	dermique	DL50 Lapin : >10 000 mg/kg

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 14 / 21

Amylase (CNP3)

Nom	Voie	Résultat
Thiocyanate de potassium	Orale	LD50 Quail: 508 mg/kg
	Dermique ETA	LD50 Rabbit: 1100 mg/kg
	Inhalation ATE	LC50 Rat: 1.5 mg/L
Azide de sodium	Orale	LD50 Rat: 42 mg/kg
	dermique	LD50 Rabbit: 5 mg/kg
	Inhalation	LC50 Rat: >0.054 mg/L (4 hr [Dust])
Acide acétique, sel de calcium, monohydratée	Orale	LD50 Rat: 2700 mg/kg
	dermique	LD50 Rabbit: <27,247 mg/kg
	Inhalation	LC50 Rat: >5.6 mg/L (4 hr [Aerosol])

Corrosion/irritation cutanée

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Domages/irritations oculaires graves

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Thiocyanate de potassium	Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :

Nom	Classification
Sodium 4-morpholine-1-yléthylsulfonate	Sans objet
Chlorure de sodium	Sans objet
Thiocyanate de potassium	Sans objet
Azide de sodium	Sans objet
Acide acétique, sel de calcium, monohydratée	Sans objet

Mutagénicité sur cellules germinales

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 15 / 21

Amylase (CNP3)

Toxicité reproductrice

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Azide de sodium	Peut endommager le cerveau en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

11.2 Informations sur les autres risques

Propriétés de perturbation endocrinienne :

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (à court terme)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Sodium 4-morpholine-1-yléthylsulfonate	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: >100 mg/L (48 hr [immobilization; read-across])
	Aquatic Invertebrates ErC50 Raphidocelis subcapitata: >100 mg/L (72 hr [growth rate; read-across])
Chlorure de sodium	Fish LC50 Lepomis macrochirus: 5840 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 874 mg/L (48 hr [immobilization])
	Aquatic Plants EC50 Nitschia linearis: 2430 mg/L (120 hr [cell number])

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 16 / 21

Amylase (CNP3)

Nom	Résultat
Thiocyanate de potassium	Aquatic Plants EC50 Selenastrum capricornutum: 116 mg/L (72 hr (biomass) [read-across])
	Fish LC50 Oncorhynchus mykiss: 65 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 3.56 mg/L (48 hr (mobility) [read-across])
Azide de sodium	Fish LC50 Gasterosteus aculeatus: 0.8 mg/L (96 hr)
	Aquatic Plants EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 0.35 mg/L (96 hr [cell number])
Acide acétique, sel de calcium, monohydratée	Fish LC50 Brachydanio rerio: >96.45 mg/L (96 hr [read-across])
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 227.4 mg/L (48 hr [read-across])
	Aquatic Plants EC50 Skeletonema costatum: >402.92 mg/L (72 hr [read-across])

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation :

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Chlorure de sodium	Fish NOEC Pimephales promelas: 252 mg/L (33 d [mortality])
	Aquatic Invertebrates NOEC Daphnia pulex: 314 mg/L (21 d [reproduction])
Thiocyanate de potassium	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 2.6 mg/L (21 d (reproduction) [read-across])

12.2 Persistance et dégradabilité

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Sodium 4-morpholine-1-yléthylsulfonate	Dans les conditions d'essai, aucune biodégradation n'a été observée.
Thiocyanate de potassium	Facilement biodégradable. 80 % de dégradation (dans l'eau), mesurée par l'élimination du COD, après 28 jours.
Azide de sodium	Les études de biodégradation ne sont pas applicables aux substances inorganiques.
Acide acétique, sel de calcium, monohydratée	La substance est facilement biodégradable en utilisant l'approche par lecture croisée de la substance analogue. La substance analogue atteint > 99 % de dégradation dans l'eau après 28 jours.
Chlorure de sodium	Persistence assessment based on biodegradability is not relevant for inorganic compounds such as this substance.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Thiocyanate de potassium	Bioaccumulation ne devrait pas. Log kow: <3
Acide acétique, sel de calcium, monohydratée	Bioaccumulation ne devrait pas. BFC du diacétate de calcium : 3,162 sans dimension

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 17 / 21

Amylase (CNP3)

Nom	Résultat
Chlorure de sodium	Bioaccumulation assessment using a classic BCF assessment is not considered relevant for inorganic compounds such as this substance.

12.4 Mobilité dans le sol

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Thiocyanate de potassium	Faible potentiel d'absorption par le sol basé sur une biodégradabilité facile et un faible coefficient de partage octanol-eau.
Acide acétique, sel de calcium, monohydraté	La substance devrait être très mobile dans le sol avec un faible potentiel d'adsorption sur le sol et les sédiments d'après le KOC de 1 pour la forme non hydratée (diacétate de calcium).
Chlorure de sodium	Mobility in soil assessment based on KOC/Kd values are not relevant for inorganic compounds such as this substance.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données du produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur les substances :

Évaluation PBT :

Chlorure de sodium	PBT assessment does not apply to inorganic compounds such as this substance.
Thiocyanate de potassium	La substance n'est pas PBT.
Azide de sodium	L'évaluation PBT ne s'applique pas aux substances inorganiques.
Acide acétique, sel de calcium, monohydraté	La substance n'est pas PBT.

Évaluation vPvB :

Chlorure de sodium	vPvB assessment does not apply to inorganic compounds such as this substance.
Thiocyanate de potassium	La substance n'est pas vPvB.
Azide de sodium	L'évaluation vPvB ne s'applique pas aux substances inorganiques.
Acide acétique, sel de calcium, monohydraté	La substance n'est pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

12.7 Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

12.8 Danger pour la couche d'ozone

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Élimination des produits/emballages :

Dispose of reagent to a waste disposal plant

Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW : Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 18 / 21

Amylase (CNP3)

13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets : Non déterminé ou non disponible

13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées : Non déterminé ou non disponible

13.1.4 Autres recommandations d'élimination : Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 19 / 21

Amylase (CNP3)

Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger de l'OMI	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Matière dangereuse en vrac seulement	Aucun
Groupe de fret	Aucun

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

Règlements européens

Liste d'inventaire (EINECS) :

71119-23-8	Sodium 4-morpholine-1-yléthylsulfonate	Listé
7647-14-5	Chlorure de sodium	Listé
333-20-0	Thiocyanate de potassium	Listé
26628-22-8	Azide de sodium	Listé
5743-26-0	Acide acétique, sel de calcium, monohydratée	Non répertorié
118291-90-0	2-Chloro-4-nitrophényl a-D-maltotrioside	Non répertorié

Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Restriction REACH : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit) : Non déterminé.

Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance) :

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Sodium 4-morpholine-1-yléthylsulfonate	71119-23-8	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau
Chlorure de sodium	7647-14-5	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau
Thiocyanate de potassium	333-20-0	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 20 / 21

Amylase (CNP3)

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Azide de sodium	26628-22-8	Classe de danger pour l'eau 2 : manifestation dangereux pour l'eau
Acide acétique, sel de calcium, monohydratée	5743-26-0	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau

Autres règlements

Allemagne - TA Luft : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Informations supplémentaires : Non déterminé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

Sigles et abréviations : Aucun

Procédure de classification :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
Danger aquatique chronique, catégorie 4	Avis d'expert

Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (dermique), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inh)	Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4
Eye Irrit. 2	Irritation des yeux, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger aquatique chronique, catégorie 3
Acute Tox. 2 (Oral)	Toxicité aiguë (orale), catégorie 2
Aquatic Acute 1	Danger aquatique aigu, catégorie 1
Acute Tox. 1 (Dermal)	Toxicité aiguë (dermique), catégorie 1
Acute Tox. 2 (Inh)	Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 2
Aquatic Chronic 1	Danger aquatique chronique, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique des organes cibles - exposition répétée, catégorie 2

Résumé des mentions de danger dans la Section 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H332	Nocif par inhalation
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H300	Mortel en cas d'ingestion
H400	Très toxique pour la vie aquatique
H310	Mortel par contact cutané
H330	Mortel par inhalation
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Page 21 / 21

Amylase (CNP3)

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
------	--

Résumé des déclarations EUH dans la section 3 :

EUH032	Le contact avec les acides libère des gaz très toxiques.
--------	--

Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte.

L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 2023-11-15

Fiche de données de sécurité